

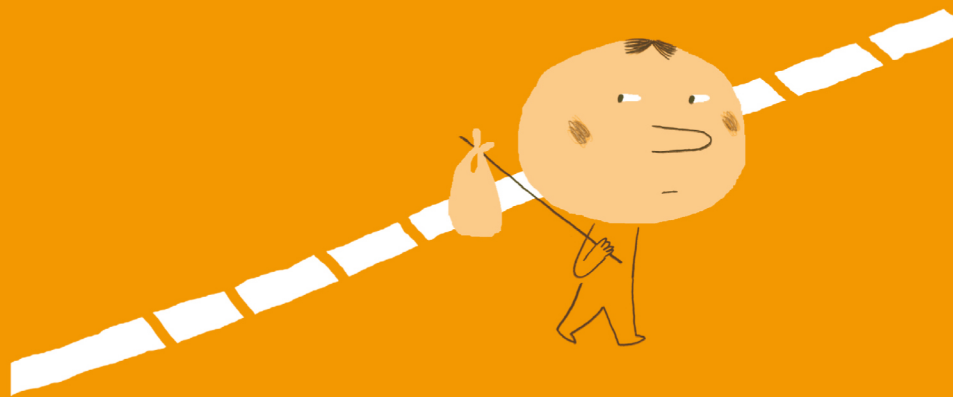
~~DES PONTS~~ ~~PAS DES MURS~~

SOMMET CITOYEN SUR LES MIGRATIONS
17 | 18 OCTOBRE 2008 | PARIS

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes. 64 rue Clisson 75013 Paris - 01 45 55 22 10 - www.lacimade.org

PETIT GUIDE POUR COMPRENDRE LES MIGRATIONS INTERNATIONALES





PARTIR

« Si beaucoup ont commencé à nourrir cette idée d'Europe... Cela peut paraître un peu idiot, un peu bête de voir des gens qui à chaque moment, ils apprennent qu'il y a cent morts, deux cent morts par noyade, mais qui s'en vont. Mais ce n'est pas comme s'ils avaient atteint le paroxysme de leur idiotie, c'est du fait qu'ils se disent: « Je suis ici, je fais quoi? Je deviens quoi? C'est difficile les conditions de vie donc je préfère aller risquer ma vie, mourir même, en finir avec ma vie et me retrouver en Europe, là-bas il y a peut-être quelque chose à faire, il y a peut-être une brique que je peux casser quotidiennement pour gagner un euro ou deux euros...»

Serge G., ivoirien, 28 ans, le 1^{er} juin 2006 à Rabat (Maroc)
dans *Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla*, Migreurop, Syllepse, Paris 2007

D'OÙ VIENNENT LES MIGRANTS ?



Les mouvements de population concernent aujourd'hui toutes les régions du monde. Or, qu'il s'agisse de la décision de migrer, des besoins et des politiques des Etats d'accueil ou encore des conséquences pour les pays de départ, les dimensions des migrations sont multiples.

On estime qu'environ 192 millions de personnes se trouvent aujourd'hui hors de leur pays de naissance, soit à peine 3% de la population mondiale, pour un peu plus de 2% il y a quarante ans. Les femmes représentent la moitié des migrants (49,6%).

Beaucoup restent au Sud, notamment les réfugiés

Les migrants sont inégalement répartis dans le monde: en 2005, environ 62 millions sont allés du Sud vers le Nord, 61 millions du Sud vers le Sud, 53 millions du Nord vers le Nord et 14 millions du Nord vers le Sud. Ainsi, seuls 54% des migrants vivant dans les pays du Nord sont originaires du Sud.

Quant aux réfugiés, ils sont 16 millions en 2007, et 80% d'entre eux vivent dans un pays voisin, souvent au Sud (1,5 millions de Mozambicains au Malawi, 4,5 millions d'Afghans au Pakistan et en Iran). L'Europe reçoit 400 000 demandes d'asile par an, qu'elle rejette pour la plupart, en s'abritant derrière le fait qu'il s'agirait en réalité de migrants économiques (80% de refus en France entre 1998 et 2005).

Longtemps limités à quelques pays d'accueil et à quelques régions de départ, les mouvements migratoires se sont internationalisés et diversifiés au tournant des années 1980. Aujourd'hui, l'Asie arrive en tête, devant l'Afrique et les Caraïbes. Le Mexique s'impose comme le premier pays de départ (6 millions d'émigrés), suivi du Bangladesh, de l'Afghanistan puis des Philippines.

Des proportions modestes dans les pays d'accueil

Dans la plupart des pays, la proportion de migrants relativement à la population nationale reste modeste: 17,8% en Océanie, 8,6% en Amérique du Nord, pour les continents dans lesquels ces proportions sont les plus importantes. Les étrangers représentent 5,1% de la population totale de l'Union européenne et 60% d'entre eux sont installés depuis plus de dix ans. Par ailleurs on estime à 5,5 millions le nombre de sans-papiers en Europe, ce qui est relativement peu pour 500 millions d'habitants.

L'exode des plus qualifiés

Les pays de départ perdent avec l'émigration une partie de leur main-d'oeuvre qualifiée. Cet « exode des cerveaux » se traduit par un manque de personnel de santé et de techniciens et par la perte de revenu national par le biais de l'impôt. Les transferts d'argent qu'effectuent les migrants sont devenus un facteur essentiel de développement des pays d'origine. D'après la Banque mondiale, ils ont plus que doublé entre 1995 et 2006 et les migrants seraient la première source de financement extérieur des pays en développement.

DES MIGRATIONS, DEPUIS QUAND?

Aucun peuple ne peut prétendre avoir toujours vécu au même endroit et les migrations internationales ont toujours été un moteur de changement essentiel, d'évolution économique, sociale et politique, que ce soit dans les sociétés de départ ou d'accueil. Tous les pays aujourd'hui sont le résultat de la succession de multiples générations d'immigrés.

L'Europe, une terre d'émigration

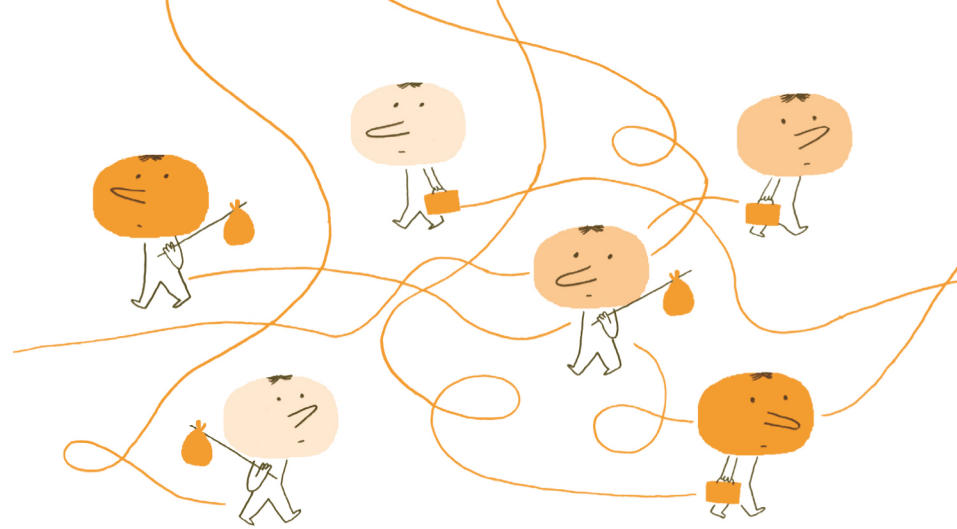
Au cours des deux derniers siècles, le monde a connu deux grandes vagues de migrations. La « révolution industrielle » a entraîné le déplacement de nombreuses personnes en Europe : exode rural, développement de l'industrie, construction de routes et de voies ferrées, etc. Entre 1820 et 1920, soixante millions d'Européens pauvres ont émigré en Amérique. Ils sont 300 000 par an à embarquer vers le milieu du XIX^e siècle et plus d'un million au tournant du siècle. Ces migrants sont d'abord issus du nord de l'Europe, notamment des îles britanniques puis, vers la fin du siècle, d'Europe du Sud et de l'Est.

Une deuxième vague de migrations démarre après 1945. La dévastation de l'Europe par la guerre a entraîné le déplacement de un à deux millions de personnes à l'intérieur du continent. La plupart choisissent de profiter des opportunités offertes par les États-Unis, le Canada, l'Australie ou l'Argentine, qui voient là un moyen d'accroître leur population et leur main-d'oeuvre afin de profiter de l'essor économique de l'après-guerre.

Ainsi, il n'y a pas soixante ans, l'Europe était encore le principal pôle de départ. À l'exception de la France, l'une des plus anciennes terres d'immigration, presque tous les États du Vieux Continent étaient des pays d'émigration.

Travailleurs migrants

Au XX^e siècle, l'écart de niveau de vie entre tiers-monde et pays industrialisés se creuse, encourageant les départs du Sud. D'autant plus que les pays du Nord font largement appel, entre 1945 et 1973, à une main d'oeuvre immigrée afin de répondre aux besoins du marché du travail en main d'oeuvre non qualifiée ou semi-qualifiée.



En 1974, la récession économique qui a suivi le choc pétrolier a infléchi ces politiques migratoires en réduisant la « demande » de migrants. La plupart des États d'Europe occidentale ont mis un terme aux programmes destinés aux travailleurs migrants. Aux États-Unis, en Australie et au Canada, des méthodes de sélection plus restrictives ont été adoptées, marquant le début de l'« immigration choisie ».

A partir des années 1990, les États du Nord s'orientent vers des politiques de fermeture. Il est de plus en plus difficile d'obtenir un visa, le statut de réfugié, une carte de résident, etc. Les « sans-papiers » deviennent alors de plus en plus nombreux et sont victimes de politiques particulièrement répressives.

La plupart des pays du Nord commencent cependant à se rendre compte qu'ils vont rapidement devoir faire face à une pénurie de main d'oeuvre. La population d'âge actif va commencer à décliner dans un contexte de demande accrue de biens et de services. Ainsi, d'après les Nations unies, l'Union européenne devrait accueillir annuellement jusqu'à 1,6 millions de migrants pour pallier sa faible croissance démographique.

POURQUOI QUITTER SON PAYS ?



Élites urbanisées, hommes sans qualifications, femmes aspirant à une indépendance économique et personnelle, enfants, victimes de persécutions politiques... ce sont des populations très hétérogènes qui émigrent.

Les raisons du départ

Un grand nombre de migrants partent pour des raisons économiques, mais ce ne sont pas les plus pauvres qui partent les premiers : les migrants représentent par rapport à ceux qui restent une population souvent en meilleure santé, plus instruite, dotée d'un minimum de ressources pour payer le voyage et les frais d'installation. Ils s'appuient sur un réseau familial ou des connaissances installées à l'étranger. Les motifs de migration sont nombreux et non réductibles au seul facteur de pauvreté, quelle que soit son importance. La tradition et la culture jouent un rôle : la migration fait parfois partie du parcours que les jeunes doivent accomplir pour accéder au monde des adultes.

Par ailleurs, la baisse du coût des transports, le développement des technologies de l'information et de l'urbanisation rapide des grandes métropoles du Sud ont accru la mobilité. L'existence de solidarités transnationales et les réseaux de la diaspora facilitent l'installation.

Les migrants ne partent pas seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leur famille ou leur communauté : ils envoient de l'argent, pour améliorer les conditions de vie de ceux restés au pays. Les gouvernements des pays d'origine des migrants sont également intéressés par ces transferts de fonds, qui jouent un rôle clé dans leur économie. Par exemple, d'après une étude de la Banque Mondiale, l'argent envoyé par les Maliens de France a contribué à la construction de 60% des infrastructures du Mali.

Un prétendu « appel d'air »

D'autres migrants partent en raison de circonstances politiques. Ils fuient les guerres, les conflits ethniques, religieux, les violations des droits de l'Homme et d'autres situations de ce type. Certains sont immédiatement reconnus comme réfugiés, souvent dans les pays voisins. Les autres deviennent des demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile n'ont pas toujours le droit de travailler, notamment en France, mais beaucoup sont obligés de travailler illégalement pour survivre. Peu d'entre-eux obtiennent ensuite le statut de réfugié ; ceux qui sont « déboutés » de leur demande d'asile deviennent des sans-papiers.

Certains pensent que des régularisations massives – comme il y en a eu en France il a dix ans (87 000 personnes) ou plus récemment en Italie (500 000), en Espagne (700 000) – contribuent à provoquer un « appel d'air ». C'est oublier que c'est la situation économique, politique ou écologique des régions d'origine qui est la cause des migrations, et non les politiques migratoires.

Si le contexte dans lequel ils vivent se dégrade et qu'ils n'ont aucun espoir d'améliorer leur situation, les migrants partiront, de toute façon, au péril de leur vie s'il le faut. Et, dans un tel contexte, les politiques sécuritaires ne font qu'aggraver leur précarité, rendant leur intégration extrêmement difficile.

COMMENT VOYAGENT LES MIGRANTS ?

Contrairement à ce que l'on croit souvent, la plupart des étrangers migrent avec des papiers authentiques. Ils arrivent légalement, en avion, en bus, en train ou en bateau. Cet accès aux pays d'Europe par la voie normale devient aujourd'hui quasi impossible sans recours au piston, à la corruption ou aux filières. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'obtenir un visa risquent alors leur vie sur des routes de plus en plus dangereuses.

La route de tous les dangers

Les zones frontalières se fortifient, aussi bien entre les États-Unis et le Mexique, qu'au sud et à l'est de l'Europe. Les murs sont de plus en plus hauts, les dispositifs de surveillance de plus en plus sophistiqués. Depuis le 11 septembre 2001, les préoccupations sécuritaires ont accru cette volonté de contrôle.



Ces politiques répressives ont des conséquences dramatiques : un migrant meurt chaque jour sur la frontière qui sépare les États-Unis du Mexique ; plus de 13 000 décès ont été recensés aux frontières de l'Europe depuis 1988, la plupart par noyade en Méditerranée ou dans l'Atlantique. D'autres meurent sous les balles des gardes-frontières, comme en octobre 2005 à Ceuta et Melilla où au moins dix migrants ont été abattus alors qu'ils tentaient de franchir les grillages entre le Maroc et ces enclaves espagnoles. Des dizaines d'autres ont été blessés ou abandonnés, sans eau ni vivres, dans le Sahara. L'Union européenne négocie avec les pays frontaliers tels que le Maroc, la Libye ou la Turquie, afin que ces « pays tampon » bloquent les flux migratoires en provenance notamment d'Afrique subsaharienne. Les migrants sont alors contraints d'emprunter d'autres routes, souvent plus longues, plus coûteuses et plus dangereuses. Ainsi, suite à la fermeture du passage de Gibraltar, ils tentent désormais de passer par les îles Canaries, porte d'entrée vers l'Espagne au large du Maroc, ou par la Libye pour rejoindre la Sicile.

Une politique d'immigration « externalisée »

La « sous-traitance » de la protection des frontières aux États de transit a pour objectif de maintenir les migrants à distance des pays du Nord et de faire porter à ces États la responsabilité de la protection des frontières. Des accords sont signés pour qu'ils effectuent eux-mêmes les contrôles et prennent en charge le renvoi des migrants qui passent sur leur territoire. Pourtant, l'état des libertés et le sort réservé aux étrangers dans certains de ces pays sont dénoncés par de nombreux rapports.

Les États de destination « coopèrent » avec les États d'origine – censés mieux maîtriser le départ des migrants - et de transit par le biais de financements. Ces pays s'engagent également à « reprendre » leurs ressortissants ou ceux d'autres États ayant transité sur leur territoire. De telles « clauses de réadmission » sont souvent intégrées aux accords grâce auxquels les États du Nord octroient leur aide au développement aux pays du Sud. Cette aide est donc de plus en plus conditionnée à la participation des pays du Sud à la maîtrise des flux migratoires.

QUEL ACCUEIL POUR LES MIGRANTS ?

Les pays européens utilisent en moyenne 80% de leur budget consacré aux migrations à la dimension sécuritaire, contre seulement 20% aux actions d'intégration. Par ailleurs, l'ouverture très limitée des frontières est liée aux seuls besoins économiques à court terme des pays d'accueil.

Précarité

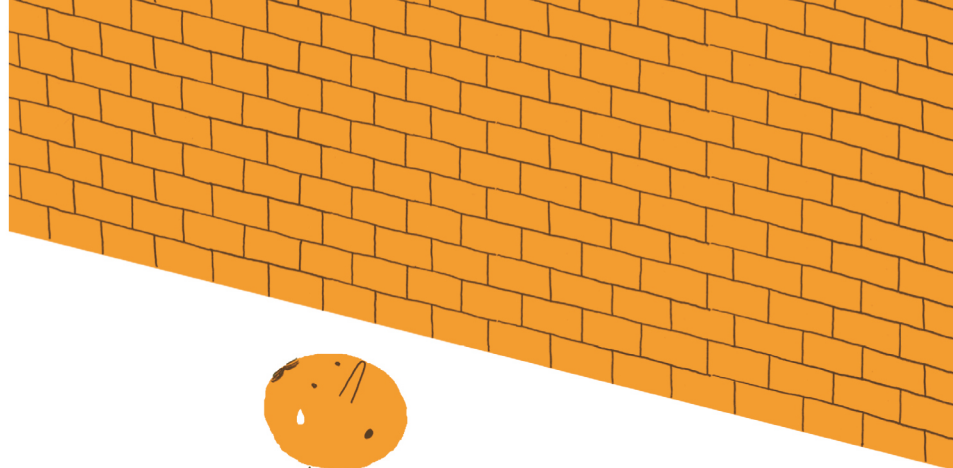
Sans immigrés, plus de services d'urgence hospitaliers, de chantiers, de travaux agricoles saisonniers, ni d'emplois domestiques. Les migrants sont devenus indispensables aux économies du Nord: travaillant, ils créent de la richesse consommant, ils créent des emplois en contribuant à accroître la demande de biens et de services.

Pourtant, les conditions pour obtenir un droit de séjour sont de plus en plus restrictives. Ainsi, en 2008, l'Espagne a recruté 12000 ouvrières marocaines pour ramasser des fraises: les candidates devaient avoir entre 18 et 40 ans, être mariées et mères de jeunes enfants; on était sûr ainsi qu'elles retourneraient au pays une fois la saison finie. Beaucoup sont obligés de rester sans-papiers et les patrons ont tout intérêt à faire appel à cette main d'oeuvre moins coûteuse et moins revendicative. D'autant plus que la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille, considérée comme un texte majeur relatif aux droits de l'Homme, n'était ratifiée que par un quart des membres des Nations unies au 1er janvier 2008, presque exclusivement des pays de départ.

Des politiques répressives

En France, les contrôles de papiers se multiplient, souvent suivis de placements en centres de rétention puis d'expulsions. Cette politique répressive favorise la suspicion, entrave le droit d'asile et le droit de vivre en famille. Les couples mixtes franco-étrangers ont le plus grand mal à se marier et à vivre ensemble. Des parents d'enfants français sont expulsés.

Le parlement européen a adopté, en juin 2008, la « directive retour » qui prévoit que les étrangers sans papiers peuvent être enfermés jusqu'à dix-huit mois dans un centre de rétention, y compris des enfants. Cette généralisation de l'enfermement des migrants porte de graves atteintes aux droits des personnes.



Ces politiques alimentent les réactions xénophobes. En Grèce, l'arrivée d'exilés d'Afrique et du Moyen-Orient crée des tensions avec la population locale. En Italie, les agressions envers les Roms rappellent les émeutes racistes de 2005 en Andalousie. Éternels boucs émissaires, les migrants sont les premières victimes des difficultés économiques et sociales des pays du Nord.

Les migrants, des ponts entre les sociétés

Les migrants acquièrent une connaissance des codes et des valeurs structurant à la fois leur société d'origine et leur société d'accueil. Ils peuvent donc devenir de véritables ponts entre les sociétés. Mais leur présence est trop rarement perçue comme enrichissante, positive, pour la société d'accueil. Et les politiques de fermeture rendent plus difficile la possibilité pour les migrants de garder des liens avec leur pays d'origine. En effet, en gênant la mobilité des étrangers, elle les dissuade de retourner dans leur pays par crainte de perdre leurs droits.

« L'idée selon laquelle les gens pourront être fixés quelque part est illusoire. Les hommes sont fait pour bouger. Toutes les villes du monde ont été créées par des gens venus d'ailleurs, et, heureusement, cela continuera ».
Amin Maalouf, écrivain

POURQUOI Y A-T-IL DES FRONTIÈRES ?

Aujourd'hui, les frontières sont agréables pour les uns, dangereuses pour les autres. La Déclaration universelle des droits de l'Homme affirme que « toute personne a le droit de quitter un pays, y compris le sien », mais aujourd'hui seule une minorité a le droit d'entrer dans le pays de son choix. Or personne ne franchit une frontière, avec ou sans papiers, sans raisons.

Les frontières, « nous » et les « autres »

La frontière est d'abord, au cours de l'histoire, une ligne qui sert à délimiter le territoire des États. Elle a une fonction administrative et non répressive. C'est également une façon de trier les gens, de les séparer, de distinguer « nous » des « autres ». Derrière les frontières il y a des gens qui ont une autre histoire, un autre mode de vie.

Aujourd'hui, franchir les frontières est un privilège : les citoyens des pays du Nord peuvent voyager et s'installer presque partout ; les autres sont tributaires de visas et de permis de séjour. Fuir la persécution, gagner sa vie, vivre auprès des siens, sont des droits réservés aux habitants des pays riches.

Cette fermeture des frontières a un coût humain, mais aussi financier et éthique, qui doit amener à s'interroger sur les politiques sécuritaires et leur compatibilité avec les valeurs de l'état de droit. Si la façon dont un pays traite ses étrangers ne fait que refléter ses propres valeurs, la nature répressive des contrôles migratoires constitue une menace pour les libertés qui sont au coeur des sociétés démocratiques.

Le droit à la mobilité, un bien public mondial

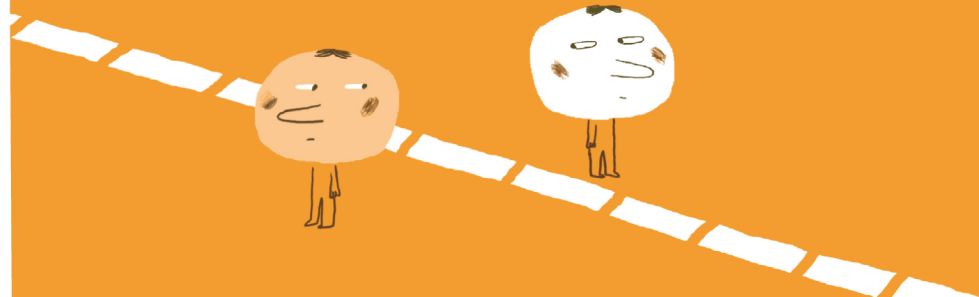
Cette politique de fermeture va à l'encontre de ses propres objectifs. Elle incite à la sédentarisation, alors que l'ouverture des frontières favorise la mobilité des migrants. Et, surtout, le droit à la mobilité devrait être reconnu et considéré

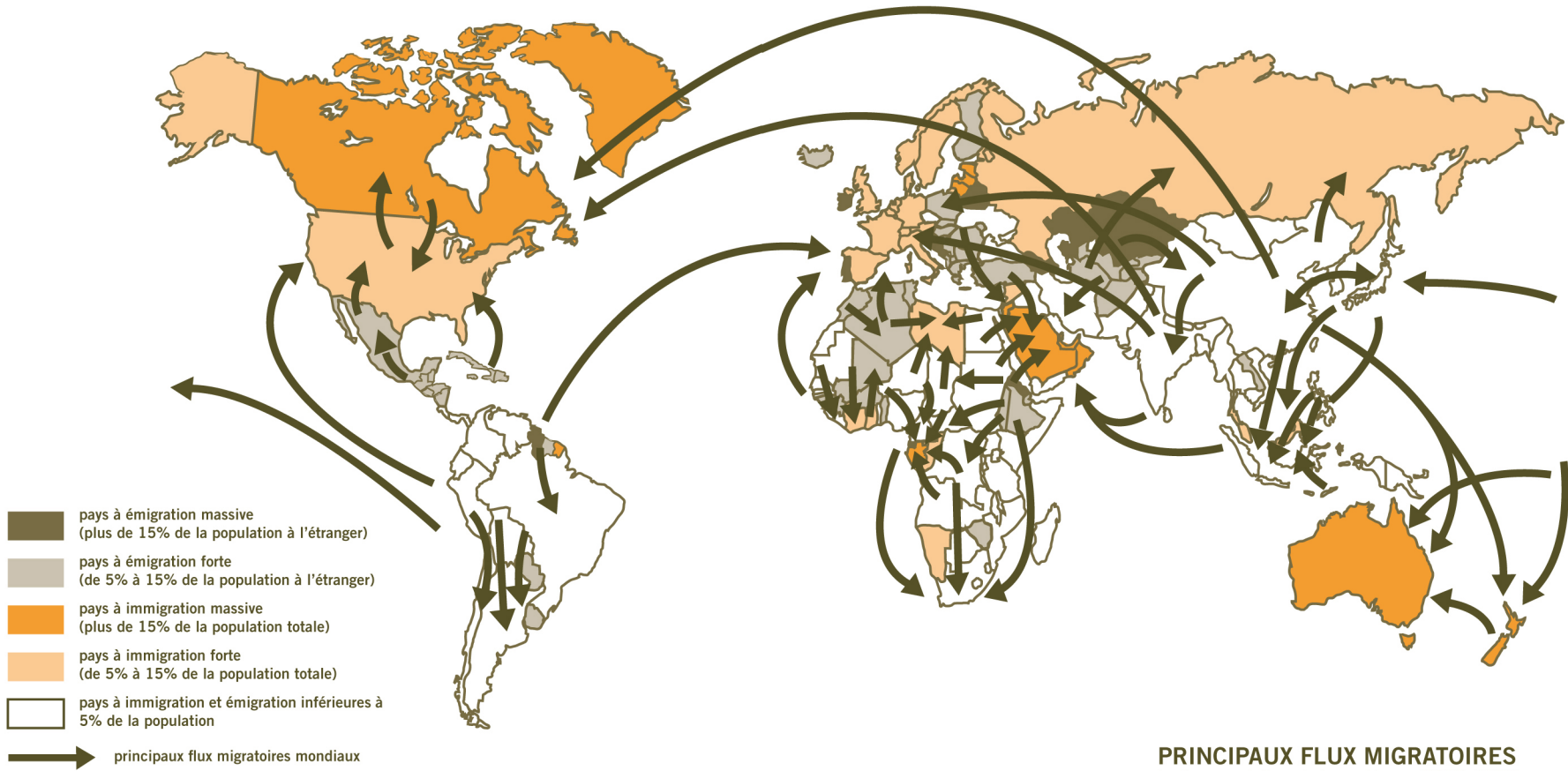
comme un bien public mondial car il produit à la fois de la richesse, du savoir et une amélioration des conditions de vie: les migrations profitent non seulement aux sociétés de départ (transferts d'argent, de technologies et de connaissances, limitation du chômage, diffusion de l'idée de protection sociale et des droits de l'Homme), mais aussi aux pays d'accueil (occupation de métiers délaissés, accroissement de la consommation, rééquilibrage des budgets sociaux, création d'entreprises, créativité culturelle).

Les frontières de l'esprit

Les frontières les plus inébranlables sont celles qui existent dans les esprits des Hommes. Beaucoup pensent que tous les habitants des pays pauvres émigreraient s'ils en avaient la possibilité et que cela constituerait une menace pour les différents modes de vie. Or la plupart des gens sont attachés à leur langue, à leur culture et à leur communauté, et ne cherchent à se déplacer que lorsque leur vie devient trop difficile. Ainsi, les peurs de flux migratoires massifs suscitées par chaque élargissement de l'Union européenne, au sud puis à l'est, étaient infondées.

Les politiques restrictives nourrissent le racisme en semant le doute sur la légitimité de la présence des migrants. Il est indispensable de faire évoluer la perception des migrations et donc le discours politique sur celles-ci pour faire comprendre que la fermeture est rarement synonyme de progrès social, et que l'ouverture aux autres peut enrichir les États et les sociétés.





PRINCIPAUX FLUX MIGRATOIRES

sources : La Documentation photographique n°8063, 2008
 et Atlas des migrations dans le monde, Autrement, 2005

(source Onu, Banque mondiale 2005 ; OCDE 2001)

POUR ALLER PLUS LOIN

Étienne Balibar, **Très loin et tout près**, Paris, Bayard, 2007

Bertrand Badie, Rony Brauman, Emmanuel Decaux, Guillaume Devin, Catherine Withol de Wenden, **Pour un autre regard sur les migrations**, Paris, La Découverte, 2008

Commission mondiale sur les migrations internationales, **Rapport final**, 2005. Disponible sur www.gcim.org

FIDH, **Murs, abus et morts aux frontières. Violations flagrantes des droits de l'Homme des migrants sans papiers en route vers les États-Unis**, mars 2008

Carine Fouteau et Danièle Lochak, **Immigrés sous contrôle**, Paris, Le Cavalier Bleu, 2008

Paul de Guchteneire et Antoine Pécoud, **Migrations sans frontières**, Futuribles n°333, sept. 2007

Paul de Guchteneire et Antoine Pécoud (coord.), **La Convention des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants. Enjeux et perspectives**, Hommes et migrations n°1271, janvier-février 2008

Amin Maalouf, **L'homme est fait pour bouger**, dans Issele Joël et Oudahar Salah (dir), **Tomber la frontière**, Paris, L'Harmattan, 2007

El Mouhoub Mouhoud (dir), **Les nouvelles migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation**, Paris, Universalis, 2006

Danièle Lochak, **Face aux migrants : État de droit ou état de siège?**, Paris, Textuel, 2007

Gildas Simon, **Migrants et migrations du monde**, La Documentation Photographique, dossier n°8063, Paris, La Documentation française, mai-juin 2008

Peter Stalker, **The no-nonsense guide to international migration**, Oxford, New Internationalist, 2008

Nous remercions particulièrement ces auteurs dont les travaux ont servi de base aux textes de cette brochure. Des compléments bibliographiques sont disponibles sur www.cimade.org



Cette publication a été réalisée dans le cadre de la campagne **DES PONTS PAS DES MURS, SOMMET CITOYEN SUR LES MIGRATIONS**. Conception graphique Charlotte Planche, illustrations Aurélien Débat, octobre 2008.